

Saint-Martin, le 16 septembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE RENTÉE DES CLASSES

La Collectivité attentive à l'organisation du transport scolaire

La Collectivité de Saint-Martin a organisé le transport scolaire afin d'acheminer les élèves vers les établissements scolaires publics du territoire. Pour l'année scolaire 2024-2025, 13 lignes sont ouvertes entre Oyster-pond et la Baie Nettlé. La Collectivité met tout en œuvre pour ajuster le fonctionnement de ces lignes et permettre une prise en charge optimale des élèves. De plus, le Conseil exécutif a voté une baisse de 50% du coût du transport scolaire pour l'année scolaire 2024-2025, passant de 140€ à 70€ par an par enfant.

L'accès au transport scolaire est ouvert à tous les élèves du public, des classes primaires aux classes secondaires. Conformément au marché public, le transport scolaire est ouvert sur l'ensemble du territoire, d'Oyster pond à la Baie Nettlé.

Afin d'accompagner au mieux les parents, le conseil exécutif, sous l'impulsion de la 3^e vice-présidente Dominique Louisy, en charge du développement Humain et Citoyenneté, a voté une baisse significative de 50% du transport scolaire pour l'année 2024-2025, soit 70€ par enfant par an. Cette décision a aussi vocation à inciter les parents à inscrire les enfants au transport scolaire réglementaire afin d'éviter l'utilisation de transporteurs non réglementaires.

Trois sociétés de transport ont été officiellement retenues dans le cadre de l'appel d'offre lancé par la Collectivité pour le transport scolaire. Au total, 26 bus scolaires de différentes capacités effectuent les trajets quotidiens pour une estimation de près de 1000 élèves.

Depuis le début de l'année scolaire, des difficultés ont été signalées sur certaines lignes. Certaines sociétés attributaires ont failli au fonctionnement mis en place et des élèves n'ont pas été pris en charge durant

Contact Presse DIRCOM :

Email : dircom@com-saint-martin.fr

Website : www.com-saint-martin.fr



plusieurs jours. Pour remédier à cette situation, la Collectivité a immédiatement revu le dispositif pour accueillir l'ensemble des élèves et s'assurer que les bus fournis correspondent bien au nombre de places prévues dans le marché public. La Collectivité rassure ainsi les parents d'élèves et les informe que tout manquement aux modalités du marché sera pénalisé par des mises en demeure.

La Collectivité met tout en œuvre pour transporter les élèves dans des conditions de sécurité optimales et tient à s'excuser auprès des parents pour les dysfonctionnements survenus sur certaines lignes.

Liste des lignes et sociétés de transport retenues dans le marché public :

1	A3D	Marigot (stade J.L Vanterpool) vers le collège Soualiga
2	A3D	Baie Orientale vers le collège Soualiga
3	D&J TOURS	Oyster Pond vers le Collège Mont des Accords (SEGPA)
4	A3D	Nettlé Bay beach vers Lycée Professionnel de Marigot
5	GCEE	Oyster Pond vers le Lycée Robert WEINUM
6	A3D	Spring (lycée de marigot) vers le Lycée Robert WEINUM
7	A3D	Nettlé bay beach vers le Lycée Robert WEINUM
8	D&J TOURS	Colombier vers les écoles Élémentaires de Marigot
9	D&J TOURS	Rambaud vers l'école Élémentaire - Elie GIBS
10	A3D	Baie orientale vers l'école Élémentaire Elie GIBS
11	GCEE	Oyster Pond vers le Lycée professionnel de Marigot
12	A3D	Nettlé bay beach vers le Collège Mont des Accords
13	D&J TOURS	Grand Case (la poste) vers le Collège Roche Gravée de Moho (SEGPA)

Contact Presse DIRCOM :

Email : dircom@com-saint-martin.fr

Website : www.com-saint-martin.fr





Contact Presse DIRCOM :
Email : dircom@com-saint-martin.fr
Website : www.com-saint-martin.fr

